

Séries ES et L

Commentaires des thèmes d'étude de géographie L'espace mondial

Un espace mondialisé (10 h.)

L'espace mondial doit être étudié dans la globalité de ses relations, et non comme un ensemble de parties indépendantes les unes des autres.

La géographie, sans négliger les aspects économiques et sociologiques, analyse la dimension spatiale du processus de mondialisation.

En série ES, on veillera à une véritable concertation avec le professeur de sciences économiques et sociales (la question du nouveau programme de terminale de sciences économiques et sociales « Internationalisation des échanges et mondialisation » gagnera à être traitée en parallèle avec la question de géographie).

Mondialisation

La *mondialisation* est à appréhender comme un processus¹.

Elle constitue une mise en relation des différentes composantes du monde, d'ensembles géographiques et d'*acteurs* différents qui s'articulent en système.

Elle est le fruit de nouvelles interdépendances entre des acteurs multiples.

Elle se déploie sur la planète à la fois dans le champ de l'international — c'est-à-dire des relations entre *Etats* — et dans celui du transnational qui à l'inverse se joue des *frontières*. Elle place ainsi sur la scène mondiale des acteurs non étatiques qui sont en relation entre eux et qui sont en relation d'interdépendance avec les Etats. Les interventions des différents acteurs se croisent, se combattent, s'additionnent et forment des *réseaux*. Ces réseaux associent des *axes* (des routes, des lignes téléphoniques etc.) et des éléments nodaux (des villes) nécessaires à l'organisation des *flux* (de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations, de valeurs).

Mondialisation et interdépendances (5-6 h.)

A l'échelle mondiale, on assiste à une accélération des différents types d'échanges qui se traduisent par une accentuation des *flux* :

- des flux financiers et commerciaux, expression de la libéralisation des échanges de biens, de services et de capitaux.
- des flux migratoires : au tournant des années 1980, d'autres formes de mobilité et de nouveaux migrants, originaires de zones géographiques jusque-là peu engagées dans des flux de population de cette ampleur dessinent une nouvelle carte des migrations internationales.
- des flux d'informations liés au développement des médias et des nouveaux outils techniques de la télécommunication (NTIC).

La mondialisation peut aussi se comprendre comme la résultante du jeu des différents *acteurs* : des acteurs nationaux, internationaux ou transnationaux (Etats, organisations internationales, multinationales) ; des acteurs légaux ou illégaux (firmes, filières, diasporas, mafias...).

- Cadres de la *puissance*, les *Etats* participent au processus de mondialisation par la conclusion d'accords multilatéraux, ou bilatéraux, portant sur des domaines politiques, économiques ou culturels.
- Aux organisations internationales mises en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (Fonds Monétaire International, Banque mondiale, organismes résultant du système onusien) s'ajoutent l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la Cour internationale de justice ou des forums plus ou moins institutionnalisés comme le G 8.

Toutes ces organisations interviennent à des degrés divers dans la *mondialisation*. Bien que trouvant leur légitimité et leurs pouvoirs dans les concessions et les moyens que les Etats veulent bien leur consentir, elles possèdent une marge de manœuvre propre qui leur permet d'opérer des régulations à l'échelle supranationale.

¹ Voir l'encadré proposé dans l'Accompagnement d'histoire.

- Les multinationales dominent le commerce international, mais leur développement n'est pas un phénomène général à l'ensemble des continents : un tiers des cent premières sont américaines (selon leur chiffre d'affaires).
- Enfin, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) se multiplient et cherchent à mobiliser une « opinion mondiale » sur les enjeux transnationaux liés aux questions de *développement* et d'*environnement*.

L'intensité des échanges a entraîné l'émergence de lieux de la mondialisation qui captent de façon disproportionnée revenus et emplois, concentrent des activités d'innovation, de commandement et de contrôle. Ces lieux se lisent à différentes échelles :

- les centres d'impulsion (Amérique du Nord, Union européenne, Japon) focalisent l'essentiel de la vitalité économique mondiale.
- les *métropoles* mondiales (européennes, japonaises, nord-américaines auxquelles on peut ajouter maintenant les métropoles commerciales et bancaires de l'Asie orientale et du Sud-Est) s'associent en réseau et constituent un « archipel mégapolitain mondial ».

Autres logiques d'organisation de l'espace mondial (4-5 h.)

La *mondialisation* est un processus inachevé et discuté qui ne peut rendre compte à lui seul de l'organisation géographique du monde.

Les caractères de la mondialisation, loin de susciter une unanimité, font débat.

La mondialisation produit dans un même mouvement de l'homogénéisation (modes de consommation et de production, circulation de l'information et production culturelle et scientifique...) et de la différenciation. Est-elle pour autant à l'origine de l'accroissement des inégalités dans le monde ?

La question du *développement* inégal (voir encadré *Développement*) demeure une donnée essentielle de l'organisation géographique du monde soulignée par la montée en puissance des mouvements altermondialistes.

De la même façon, la thématique du *développement durable* ne cesse de se renforcer. Les débats sur les problèmes environnementaux (réchauffement de la planète, désertification, épuisement de certaines *ressources*, questions sanitaires et sociales...) prennent une ampleur inédite du fait des nouvelles interdépendances tissées par la mondialisation. Les sommets de Rio (1992), Kyoto (1997) ou Johannesburg (2002) illustrent le développement d'une conscience écologique internationale qui commence à peser sur les termes du débat. Des régulations plus solidaires (action des organismes internationaux, des organisations non gouvernementales, d'associations citoyennes, ...) mais de portée inégale, cherchent à se mettre en place pour répondre aux exigences du développement durable à l'échelle planétaire.

D'autres grilles de lecture et de logiques d'organisation du monde coexistent.

- Les différentes cultures, langues et religions dessinent de grandes *aires de civilisation* à l'échelle mondiale. Cette multiplicité des aires culturelles est source de richesses mais les inégalités entre les aires et des systèmes de représentation antagonistes peuvent aussi conduire à des replis et des conflits identitaires.

Aire de civilisation

Utilisé longtemps au singulier pour désigner le troisième stade (faisant suite à la « sauvagerie » et à la « barbarie ») d'une vision cyclique de l'humanité soutenue par des philosophes du XIXe siècle, le mot *civilisation* est employé aujourd'hui au pluriel pour souligner la pluralité, la coexistence et l'égale dignité des civilisations.

Une aire de civilisation est une entité géographique qui regroupe des espaces occupés par une civilisation donnée. Notion difficile à appréhender, elle peut toutefois être considérée comme un espace culturel fondé sur un ensemble de caractères matériels, moraux, religieux, linguistiques, artistiques et sociaux communs à une société ou à un groupe de sociétés. Une aire de civilisation ne peut donc pas s'identifier à un seul trait culturel.

L'aire de civilisation est un produit de l'histoire, s'inscrivant dans le temps long, mais aussi un objet dynamique. Ainsi les aires de civilisations peuvent être plus vastes que leur foyer originel, avoir des frontières mouvantes, s'interpénétrer, se développer en des lieux discontinus. De plus sur un même espace peuvent cohabiter plusieurs civilisations. Des groupes sociaux mêlent ainsi des traits culturels empruntés à des civilisations différentes.

- Le développement des interdépendances et des acteurs transnationaux pose la question de la pertinence de l'*Etat*. La mondialisation conteste-t-elle la souveraineté des Etats ?

Dans le cadre de l'économie internationale, les principales entités demeurent les économies nationales. Les réseaux restent dépendants de l'existence de *frontières* et donc de bornages étatiques, les firmes multinationales se développent, échangent dans le monde mais gardent un ancrage national. D'autre part, l'Etat est toujours synonyme d'identité nationale et focalise les aspirations et les revendications des peuples sans Etat. Enfin, l'Etat demeure un acteur central en assurant la défense des intérêts nationaux et un régulateur indispensable, garant de la cohésion sociale et territoriale.

- Au moment où les frontières douanières s'abaissent dans le monde, des efforts sont entrepris pour renforcer les échanges fondés sur la proximité. Ces efforts se traduisent par la constitution de nombreuses organisations commerciales régionales à travers le monde (UE, ASEAN, ALENA, MERCOSUR). Toutefois les « régionalisations » les plus actives sont celles qui se forment autour des centres d'impulsion.

Bibliographie

- Boniface Pascal (dir.) *Atlas des relations internationales*, Hatier, nouvelle édition 2003, 160 p
- Carroué Laurent, *Géographie de la mondialisation*, Armand Colin, 2002, coll. U, 254 p.
- Carroué Laurent, *La mondialisation*, in Ciattoni Annette et Veyret Yvette (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, Armand Colin, 2003, coll. Campus, p.101-117
- Dollfuss Olivier, *La mondialisation*, Presses de Sciences Po, 2^e édition, 2001, 167 p.
- Manzagol Claude, *La mondialisation. Données, mécanismes et enjeux*, Armand Colin, 2003, coll. Campus, 191 p
- Lorot Pascal (dir.), *Dictionnaire de la mondialisation*, Ellipses, 2001
- Paulet Jean-Pierre, *La mondialisation*, Armand Colin, coll. Synthèse, 2^e édition, 2002, 96 p.
- Comprendre le monde, *Sciences Humaines*, numéro spécial, n° 2 mai-juin 2003
- Cultures et civilisations, *Sciences Humaines*, n° 143, novembre 2003
- La géographie à l'épreuve de la mondialisation, *IREGH (Information Recherche Education Civique Histoire Géographie)*, CRDP d'Auvergne, n° 8, automne 2000
- *L'Atlas du Monde diplomatique*, Hors série de Manière de voir, *Le Monde diplomatique*, janvier 2000

Les trois grandes aires de puissance dans le monde (22 h.)

Puissance d'un Etat et aire de puissance

La notion de *puissance* renvoie à la géopolitique ; elle est au cœur des réflexions sur les relations internationales ; elle est utilisée aussi bien par les historiens que par les géographes. Ces derniers recensent, mesurent les attributs de la puissance des nations et leur hiérarchie, ils s'interrogent sur les systèmes d'organisation de l'espace mondial et soulignent la permanence de certains lieux dans le jeu des puissances. On peut ainsi définir la puissance d'un Etat comme la capacité d'un acteur, habituellement mais pas forcément un gouvernement, d'influer sur le comportement des autres. Les critères de puissance sont nombreux et variables dans le temps : l'ampleur du *territoire* et sa maîtrise, le poids démographique, l'influence stratégique et la force

militaire, la richesse économique et financière (firmes multinationales et instruments monétaires reconnus) mais aussi la capacité d'innovation technologique et le rayonnement culturel, linguistique, intellectuel ou idéologique qui permet à un Etat d'être perçu comme un modèle d'organisation politico-sociale.

Bien que voisine, la notion d'*aire de puissance* ne se mesure pas uniquement au niveau des Etats. Elle peut être définie comme un espace géographique constitué d'un ensemble d'Etats ou de régions qui, par son poids économique, par son rôle d'impulsion de l'économie mondiale, éventuellement par son poids démographique, son influence politique, militaire ou culturelle occupe une place prépondérante dans l'organisation géographique du monde.

Les notions de puissance et d'aire de puissance doivent être abordées en géographie sous l'angle spatial : en quoi le territoire est-il un facteur de puissance ? En quoi porte-t-il les marques de la puissance ? Quelles sont les échelles de la puissance ?

Les trois grandes *aires de puissance* sont envisagées non seulement pour elles-mêmes, mais sous l'angle de leur place dans le monde. Elles s'appréhendent à différentes échelles : échelle globale de l'aire de puissance (Union européenne, Asie orientale), échelle de l'Etat (les Etats-Unis), échelle régionale (la façade atlantique des Etats-Unis ou de l'Amérique du Nord, l'Europe rhénane, la mégalopole japonaise). Des caractères spécifiques à chacune de ces aires de puissance servent de fil conducteur : le phénomène de *superpuissance* pour les Etats-Unis, la puissance économique et commerciale pour l'Union européenne, l'expansion spatiale de l'aire asiatique qui, née au Japon, gagne maintenant de nouveaux pays ou régions littorales.

L'Amérique du Nord (9-10 h.)

- Les États-unis : la superpuissance (6-7 h.)

Les États-Unis rassemblent l'ensemble des critères qui permettent de définir une puissance à l'échelle continentale et mondiale. On peut donc parler de *superpuissance* car tous les critères de la puissance y sont combinés et atteignent leur maximum d'intensité. Cette puissance peut être à la fois contraignante (utilisation de moyens économiques, commerciaux, militaires pour que les autres pays fassent ce que souhaitent les Etats-Unis) et attirante (attractivité liée aux valeurs, au système universitaire et à la recherche, aux perspectives d'emploi, à la culture de ce pays).

Cette puissance s'inscrit au niveau régional par le poids des Etats-Unis dans l'ALENA et dans l'ensemble de l'Amérique latine, mais aussi au niveau mondial par sa place prépondérante dans toutes les institutions internationales politiques et économiques ainsi que par sa supériorité militaire. Elle se manifeste aussi par les investissements américains dans le monde (ainsi que par les investissements étrangers aux Etats-Unis qui reflètent la capacité d'attraction du marché intérieur américain), par les réseaux d'échanges, par le déploiement des forces militaires, etc. Cependant cette puissance s'exerce de façon inégale dans l'espace mondial.

L'organisation du territoire des Etats-Unis doit faire l'objet d'une étude spécifique en évitant de juxtaposer les analyses sectorielles classiques (agriculture, industrie, services...). Il s'agit notamment de faire ressortir la maîtrise de ce vaste territoire, aux ressources variées et abondantes, qui a bénéficié d'une diffusion rapide du peuplement. La plupart des Etats-unis vivent dans un réseau urbain très hiérarchisé, dominé par de grandes métropoles, dont certaines sont en même temps des villes mondiales, reliées par des réseaux de communications particulièrement efficaces. Les grands ensembles régionaux, à l'exception de la façade atlantique, étudiée dans la sous-partie suivante, pourront être analysés en mettant en évidence la manière dont ils participent à la puissance américaine et à son ouverture au monde. Les Grandes Plaines intérieures, grenier à blé de l'Amérique du Nord, dominant le marché mondial ; la Californie, pôle de haute technologie à l'échelle américaine, a aussi une capacité d'organisation de l'espace pacifique et constitue un centre essentiel de la nouvelle économie à l'échelle mondiale ; bien que peu peuplées, les Rocheuses offrent de fortes potentialités de développement (ressources énergétiques, tourisme,...)

- La façade atlantique de l'Amérique du Nord (3 h.)

Façade

Une *façade* est un espace littoral, *interface* entre un arrière-pays continental et un avant-pays océanique, auxquels il est relié par des réseaux de communication denses et variés. C'est à la fois un espace d'échanges et de production dont les activités ont pu entraîner un phénomène de *littoralisation* (concentration démographique, portuaire et urbaine).

L'étude spécifique de la façade atlantique permet d'accorder une attention particulière à l'un des espaces majeurs de l'aire de puissance de l'Amérique du Nord et de dépasser le cadre strict des Etats-Unis. Elle s'étend en effet du Saint-Laurent au golfe du Mexique inclus et associe les trois pays de l'ALENA. En tant que lieu d'accueil des immigrants, elle a été l'interface privilégiée avec l'Europe et a rassemblé les premiers espaces de l'industrialisation et de l'urbanisation. Elle s'ouvre aujourd'hui sur l'Amérique latine. Bien que de plus en plus concurrencée par la façade pacifique (à laquelle elle est reliée par le canal de Panama sur le plan maritime, et par des liens terrestres importants dont les « ponts transcontinentaux » ferroviaires), elle continue à participer de l'ouverture au monde de l'Amérique du Nord, notamment par l'importance de ses ports. Cette façade est d'une épaisseur inégale, elle peut se réduire à un simple liseré littoral (ainsi certaines portions de la côte du golfe du Mexique, du sud-est atlantique états-unien ou des côtes canadiennes comme Terre Neuve ou le nord du Saint-Laurent) ou s'étendre sur plusieurs milliers de kilomètres en intégrant la région transfrontalière des Grands Lacs grâce à l'axe navigable du Saint-Laurent, accessible aux navires de haute mer. Au long de cette façade, il est intéressant de constater que les flux de cabotage sont aussi importants que les flux transocéaniques. On peut distinguer trois sous-ensembles : le Nord-Est atlantique, avec ses grandes « portes océaniques » (Saint-Laurent, Mégapolis), la Floride et la côte du golfe du Mexique, très ouverte côté états-unien sur le cœur du continent par le Mississippi, plus isolée de l'intérieur côté mexicain.

Le Nord-Est, comprenant la Mégapolis de Boston à Washington et la région des Grands Lacs, est non seulement la première concentration urbaine de l'Amérique du Nord mais aussi la plus importante et la plus ancienne région industrielle ainsi que le centre politique et financier le plus puissant de la planète. Les noyaux urbains qui la composent sont reliés par des flux considérables de marchandises, d'hommes, d'informations et de capitaux entraînant une circulation intense qui provoque la congestion des transports et une recomposition des espaces : crise et reconversion des centres urbains et des espaces portuaires, accentuation de la suburbanisation et développement de nouveaux centres périphériques.

La Floride, à la croissance démographique exceptionnelle, est à la fois une grande région agricole exportatrice, la première région touristique des États-unis et un centre financier majeur (Miami est le deuxième centre bancaire pour les transactions internationales après New York). Miami et Atlanta plus au nord (grâce à la qualité de leurs liaisons aéroportuaires) se disputent le rôle de métropoles internationales, interfaces entre les Etats-Unis, les Caraïbes et l'Amérique latine.

Dans le golfe du Mexique, l'accumulation de richesses sur un littoral marqué par les industries du complexe pétrolier continental et maritime, aux Etats-Unis comme au Mexique et les facilités de transport vers l'arrière-pays grâce aux fleuves permettant de remonter vers le nord, expliquent l'intensité des relations et le rôle fondamental de quelques ports devenus de grandes agglomérations (Houston, La Nouvelle Orléans par exemple). L'originalité du golfe du Mexique est aujourd'hui renforcée par son dynamisme démographique (croissance naturelle mexicaine, attractivité de la « Sun Belt », migrations des Latino-américains) et économique (zones franches, maquiladoras, complexes touristiques), lié notamment à l'intensité de ses échanges avec l'Amérique latine.

Bibliographie

- Bethemont Jacques, Breuil Jean-Michel, *Les Etats-Unis, une géographie régionale*, Armand Colin 2^{ème} édition, 1996, coll. U, 304 p.
- Boquet Yves, *Les Etats-Unis : Espace, Société, Economie*, Belin, 2003, coll. Mémento, 200 p.
- Dorel Gérard, *Les Etats-Unis*, in *Etats-Unis-Canada, Géographie Universelle*, Hachette Reclus, 1992, 230 p.
- Ghorra-Gobin Cynthia, *Villes et société urbaine aux Etats-Unis*, Armand Colin, 2003, 192 p.
- Hassner Pierre et Vaïsse Justin, *Washington et le monde, dilemmes d'une superpuissance*, Autrement, 2003, 170 p.

- Musset Alain, *Le Mexique*, Armand Colin, 1996, coll. U, 272 p.
- Dorel Gérard, *La puissance des Etats*, *La Documentation photographique*, n° 8006, La Documentation française, décembre 1998.

L'Union européenne (6-7 h.)

- La puissance économique de l'Union européenne (3-4 h.)

En classe de première les élèves ont étudié certains aspects de la géographie de l'Europe : ses fondements identitaires, son organisation politique, le rôle des métropoles et des axes de communication dans l'organisation de l'espace, les disparités spatiales et les politiques de rééquilibrage spatial de l'Union européenne ainsi que quelques États.

En terminale, il s'agit essentiellement de présenter de façon globale la puissance économique et commerciale de l'Union européenne (dans le cadre de ses 25 Etats membres) et sa place dans le monde. L'analyse de cette puissance peut reposer sur quelques critères : ampleur de son marché, qualité de la Recherche-Développement, importance et diversité des productions de biens et de services, rôle mondial des institutions financières et de l'Euro, influence des firmes transnationales, place déterminante dans le commerce international,...

La mondialisation est productrice de profondes recompositions des territoires qui se traduisent par une grande disparité spatiale, renforcée par l'élargissement à dix nouveaux Etats de l'Union européenne. Il ne s'agit pas ici de conduire une étude exhaustive de l'organisation spatiale de l'ensemble de l'Union mais, notamment à l'aide de quelques cartes, de souligner les principaux contrastes spatiaux de cette puissance économique caractérisée par l'existence de pôles dynamiques (les grandes métropoles et la mégalopole européenne) mais aussi de zones de faiblesse (espaces périphériques, ultra-périphériques ou en crise).

- L'Europe rhénane (3 h.)

L'Europe rhénane constitue le cœur économique de l'Union européenne. Espace transfrontalier aux limites évolutives, on peut néanmoins considérer qu'elle comprend d'aval en amont les trois Etats du Benelux, l'Allemagne rhénane, la France du Nord-Est (la Lorraine et l'Alsace). Bien que non située dans l'Union européenne, on peut lui adjoindre la région de Bâle et de Zurich en Suisse, qui appartient au Rhin supérieur et contrôle un important passage vers l'Italie du Nord.

Les fleuves du bassin rhénan ont canalisé les trafics, organisant en faisceaux les circuits des hommes, des biens, des idées, des arts et des capitaux au profit d'un semis de villes d'une exceptionnelle densité. L'intensité de l'activité industrielle et les reconversions qu'elle a connues ont marqué profondément les hommes et les paysages. Cette région est un véritable axe méridien qui relie l'Europe méditerranéenne à l'Europe du Nord-Ouest. Elle prolonge les axes de communication transalpins, étudiés en classe de première. Elle s'ouvre également vers l'Europe danubienne.

L'Europe rhénane dispose enfin d'une puissante fenêtre maritime, centrée sur le delta commun du Rhin et de la Meuse, qui la met en relation avec le monde. Elle est dominée par Rotterdam, premier port européen, mais elle comprend aussi d'autres ports, héritiers des divisions politiques du passé, comme Anvers, Zeebrugge, Amsterdam en vive concurrence pour la conquête d'un même arrière-pays. Les ports et les villes, associés en réseaux comme dans la Randstad Holland, constituent des hauts lieux de la mondialisation.

Bibliographie

- Barrot Jean, Elissalde Bernard, Roques Georges, *Europe, Europes, espaces en recomposition*, Vuibert, 2002, 310 p.
- Boyer Jean-Claude, *Pays-Bas, Belgique, Luxembourg*, Armand Colin, 1994, coll. U, 244 p.
- Carroué Laurent, *L'Union Européenne*, Armand Colin, 2001, coll. Prépas Géographie, 224 p.
- Lévy Jacques, *Europe, une géographie*, Hachette, 1997, coll. Carré Géographie, 288 p.
- Frémont Armand, *Europe entre Maastricht et Sarajevo*, Reclus, 1996, p. 115 à 140
- Mangin Claude, *L'Allemagne*, Belin, coll. Memento, 2003, 191 p.
- Riquet Pierre, *L'Europe médiane*, in *Géographie Universelle*, Belin-Reclus, 1996
- Sachwald Frédérique, *L'Europe et la mondialisation*, Flammarion, 1997, coll. Dominos, 125 p.

L'Asie orientale (7-8 h.)

- Une aire de puissance en expansion (4-5 h.)

Cette aire, façade orientale de l'Eurasie, apparaît comme un espace éclaté en zones littorales, archipels et presqu'îles s'ouvrant largement sur l'océan Pacifique et ses mers bordières. Elle tient d'abord sa puissance de son poids démographique ; ce très ancien foyer de population, majoritairement chinoise, reste l'une des plus fortes concentrations humaines du monde incluant dans les limites du programme le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour soit plus de 700 millions d'habitants.

Certes, elle constitue une aire composite : diversité des territoires (de la cité-État aux provinces maritimes d'un État-continent), diversité des systèmes politiques (démocratie populaire à parti unique, monarchie constitutionnelle, ...) qu'opposent encore des contentieux malgré un début de normalisation des relations, différences de niveaux de développement (IDH, comparaison des activités économiques). Mais il existe un dénominateur commun à cette « mosaïque » qui justifie une approche globale : l'Asie orientale se caractérise par des taux de croissance économique élevés — malgré un certain essoufflement, notamment au Japon, lié aux crises qui parsèment les années 1990. Bien que ne disposant pas d'une véritable organisation économique intégrée, elle est animée par des courants d'échanges intra-régionaux en pleine expansion, hiérarchisés par la division du travail (investissements, produits manufacturés) et par des *réseaux* d'entreprises. Elle constitue ainsi une zone de développement maritimo-industriel, à la fois interdépendante et ouverte sur le monde (notamment vers l'Europe et l'Amérique).

En cours de construction, l'aire d'Asie orientale s'articule autour de trois *pôles* majeurs. Le pôle japonais, seconde puissance économique mondiale, dont le système est aujourd'hui en question, continue de dominer la région sur les plans économique, financier et technologique. Par ses investissements et son aide au développement, il a généré une croissance et une intégration progressive de « nouveaux pays industriels » : la Corée du Sud et Taïwan. Au Sud, Singapour, première place financière de l'Asie du Sud-Est, est un nœud mondial du trafic maritime rivalisant avec Rotterdam. Au centre de cette aire, on assiste à la montée en puissance des régions littorales du « Pays du Milieu » dynamisées par le retour de Hong Kong, par la politique d'intégration au marché mondial menée par Pékin et par la puissance des réseaux familiaux de la diaspora chinoise. Présentant des pôles de développement encore mal reliés entre eux, ces régions littorales de la Chine n'en fournissent pas moins 50 % du PIB national et reçoivent désormais plus d'investissements étrangers que les États-Unis. La Chine apparaît ainsi comme un concurrent direct d'un Japon en plein doute politique et économique.

L'aire de puissance de l'Asie orientale est bien en expansion sur le plan spatial. Il est donc difficile de lui assigner des limites strictes. Elle peut potentiellement s'élargir à des « pays émergents » de l'Asie du Sud-Est comme les Philippines, le Vietnam, l'Indonésie, la Malaisie ou la Thaïlande, débordant ainsi le cadre formel des pays du Nord.

Bibliographie

- D'Angio Richard, Mauduy Jacques, *Les rivages asiatiques du Pacifique*, Armand Colin, coll. Prépas, 1997, 224 p.
- Foucher Michel (dir.), *Asies Nouvelles*, Belin, 2002, 480 p.
- Soppelsa Jacques, *Géopolitique de l'Asie-Pacifique*, Ellipses, 2001, 112 p.

- La mégapole japonaise (2-3 h.)

La *mégapole* japonaise constitue une région motrice majeure de l'Asie orientale et du monde. Elle s'étire sur plus de 1 000 km, de la région de Tokyo jusqu'à l'île de Kyushu, sur les étroites plaines précocement occupées du littoral Pacifique et rassemble 100 millions d'habitants. La mégapole s'est constituée au cours de la « Haute Croissance » par la coalescence des agglomérations formant le « Tokaido » puis par l'intégration des villes situées le long de la mer Intérieure. Elle s'articule sur un réseau dense de transports (Shinkansen, autoroutes,...) dont l'amélioration, souvent au prix de prouesses techniques, participe à son expansion. Ce réseau urbain multipolaire est dominé sans partage par Tokyo. Cette *mégapole*, rassemblant plus de 30 millions d'habitants, est non

seulement la capitale d'un Etat centralisé mais aussi la première concentration industrielle du monde et une ville mondiale aux fonctions de commandement financières et « quaternaires ». Les paysages et l'organisation spatiale de Tokyo en sont fortement marqués : redéploiement des fonctions tertiaires (CBD, centres secondaires), réorganisations industrielles liées au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), saturation du péri-urbain intérieur et corrélativement grands projets d'aménagements littoraux.

L'ouverture sur le Pacifique, l'extraversion de l'économie, la concentration spatiale du système productif japonais expliquent l'exceptionnelle accumulation des hommes, des industries, des infrastructures de transport et des zones portuaires, sur cet espace restreint qui tend à gagner sur la mer. Les flux engendrés par les ports font de la mégalopole l'une des grandes *façades maritimes* du monde, *interface* mettant le Japon en contact avec l'Asie orientale et le reste de la planète.

Cependant, les contraintes naturelles, la forte concentration des activités humaines et les modifications urbano-industrielles sur ce ruban littoral par ailleurs particulièrement exposé aux risques (typhons, séismes et tsunami) posent d'importants problèmes environnementaux dont la prise de conscience a été tardive.

Bibliographie

- Pelletier Philippe, *Le Japon, une puissance en question, La Documentation photographique*, n° 8029, La Documentation française, octobre 2002

- Pelletier Philippe, *Le Japon*, Armand Colin, coll. Prépas, 1997, 223 p.

Des mondes en quête de développement (18 h.)

Développement

Le terme de *développement* a fait l'objet de nombreux débats parmi les spécialistes, non seulement géographes mais aussi économistes ou sociologues. Il désigne l'accroissement des richesses associé à l'amélioration des conditions de vie d'une population sur un territoire et va donc au-delà de la simple croissance économique. Le développement est le plus souvent mesuré à l'échelle mondiale pour comparer des Etats, à l'aide de multiples critères, par exemple l'indice de développement humain, proposés par les institutions internationales comme le PNUD. Mais il doit aussi se mesurer aux échelles nationale, régionale ou locale car, au sein d'un même territoire, les niveaux de développement peuvent être très différents.

Le développement est le produit d'acteurs multiples, extérieurs au territoire ou endogènes. On parle dans ce dernier cas de *développement local*.

L'idée de *développement durable*, à la fois économique et social, cherche à prendre en compte le long terme et la gestion raisonnée des ressources et de l'environnement dans le processus d'accroissement des richesses. La définition officielle, issue du rapport Brundtland en 1987, indique qu'il s'agit d'un développement « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Elle reflète donc un souci de solidarité entre les générations.

Etudiées dans la première partie du programme, les notions de *mondialisation*, de *développement durable*, qui mettent l'accent sur les liens et les enjeux communs à l'ensemble des pays de la planète ne doivent pas faire oublier que les niveaux et les formes de développement demeurent profondément inégaux selon les Etats et les régions. Le développement n'est atteint que par un petit nombre de pays. Même dans ces derniers, le niveau acquis est fragile, comme le montrent certaines régressions, liées notamment au processus de mutation de l'appareil de production qu'ont connu les pays les plus avancés depuis les années 1970. Une majorité des Etats de la planète sont donc en quête d'un développement susceptible d'assurer un mieux-être à leurs habitants. Il s'agit des pays dits en développement depuis la décennie 1960, mais aussi de nombreux pays issus du démantèlement de l'Union soviétique dont la Russie, qui doit fonder les bases d'un processus de re-développement après la faillite du précédent.

Ainsi se justifie l'étude conjointe dans cette troisième partie des « pays du Sud » et de la Russie qui, en dépit de l'existence de profondes différences, sont confrontés conjointement à des problèmes de développement.

Unité et diversité des Sud (7-8 h.)

Du Tiers-Monde aux Sud

Le terme de *Tiers Monde* s'est diffusé dans les années 1950². La disparition du bloc communiste, les dissensions politiques, les écarts croissants dans les niveaux de développement de ces pays l'ont rendu aujourd'hui peu signifiant. On l'utilise encore, mais le plus souvent au pluriel pour souligner sa diversité interne. Les formulations *pays sous-développés*, *en voie de développement*, *en développement*, en réalité synonymes, ont été utilisées conjointement avec celle de *Tiers-Monde*. On parle aussi de *mal-développement* pour désigner un processus de croissance qui ne profite pas à tous et renforce les inégalités socio-spatiales.

Le terme de *Sud*, opposé au *Nord*, cherche à rendre compte, suite à une certaine usure des termes précédents, de la différenciation entre pays riches et pays pauvres. La référence aux points cardinaux est évidemment à relativiser. L'usage fréquent du pluriel (les *Nord*, les *Sud*) souligne la diversité des situations.

Le constat de l'inégal développement à l'échelle mondiale a déjà été établi dans la première partie du programme à propos de la mondialisation. Il est précisé ici, surtout à l'aide de cartes, à partir de quelques indicateurs comme l'IDH (indice de développement humain) ou l'IPH (indice de pauvreté humaine) publiés par le PNUD (programme des Nations Unies pour le développement) qui font ressortir l'existence d'un Sud, caractérisé par un certain nombre de traits communs qui le différencient clairement du Nord.

Parmi eux, on pourra notamment relever des caractères socio-démographiques comme la forte mortalité infantile, la pauvreté de masse liée notamment au sous-emploi, l'inégal accès à l'éducation, certaines formes de violence et d'exclusion. Une urbanisation rapide et mal maîtrisée est le corollaire de ces déséquilibres socio-économiques. Il conviendra donc d'insister surtout sur les manifestations du sous-développement plus que sur la recherche de ses causes supposées (poids des contraintes naturelles, colonisation, mondialisation, incurie des gouvernements,...).

Les pays du Sud tendent à se différencier toutefois de manière croissante. Un petit nombre a pu quasiment accéder au rang de pays développé. A l'inverse d'autres n'ont guère progressé ou ont même régressé, en particulier à la suite de conflits internes. On peut reprendre les classifications proposées par les organisations internationales (ONU, Banque mondiale,...) ou s'appuyer sur une typologie plus spatiale. Pour expliquer cette diversité croissante des Sud on indiquera qu'il n'existe pas de « modèle » de développement mais des politiques de développement inégalement efficaces, notamment en fonction de la qualité des structures d'encadrement et de l'état des ressources humaines

Rapidement étudié (2 à 3 heures), l'exemple du Brésil est l'occasion d'analyser la manière dont les inégalités de développement peuvent se manifester spatialement à l'échelle d'un Etat important du Sud. Ces contrastes, qui doivent être à la fois décrits et expliqués, peuvent se lire à l'échelle régionale et à l'échelle intra-urbaine.

Bibliographie

- Bret Bernard, *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalités*, Ellipses, 2002, 222 p.
- Chapuis Robert, Brossard Thierry, *Les quatre mondes du Tiers-Monde*, Armand Colin, 1997, coll. U, 256 p.

Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen (5-6 h.)

Interface

Une *interface* est un espace de contact qui met en relation deux ensembles géographiques distincts. Lorsque ces deux ensembles sont bien différenciés, on peut y observer des faits originaux relevant à la fois de l'interpénétration et du clivage : échanges de toute nature, modifications d'un ensemble par l'autre, mais aussi phénomènes de rupture, voire de fermeture. Une interface constitue donc une forme parmi d'autres de *discontinuité spatiale*.

² Voir l'encadré proposé dans l'Accompagnement d'histoire.

Certaines interfaces (terre/mer, montagne/plaine) reposent sur un critère physique. Mais on peut aussi appliquer ce terme à la ligne de contact et de clivage entre les pays du Nord et ceux du Sud, qui ceinture une large partie de la planète et prend une force particulière au long de l'espace méditerranéen et de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique.

Le traitement de ce thème d'étude doit permettre de reprendre, en les approfondissant à une échelle moyenne, des problématiques sur la *mondialisation* et l'*inégal développement*, déjà évoquées dans la première partie du programme ou au début de la troisième partie. Il ne s'agit donc pas d'étudier l'espace méditerranéen pour lui-même, mais en tant qu'exemple particulièrement significatif d'*interface* Nord/Sud.

L'espace méditerranéen peut être assimilé aux espaces bordiers de la mer Méditerranée (en excluant donc la Mer Noire). Il dispose de caractères propres, d'ordre physique, historique ou humain qui constituent un cadre à l'intérieur duquel se développent les interrelations Nord/Sud actuelles. Par exemple, le climat méditerranéen est aujourd'hui un facteur favorable pour le développement touristique ou pour celui des exportations agricoles du Maghreb ; la présence de plusieurs *aires de civilisation* en Méditerranée, héritées d'un riche passé, confère des caractères particuliers aux échanges culturels actuels entre le nord et le sud ou entre l'ouest et l'est de l'espace méditerranéen. Cet arrière-plan est déjà en partie connu des élèves (études de La Méditerranée au XII^e siècle et de La colonisation européenne) et ne doit donc pas donner lieu à de longs développements.

L'étude de ce thème doit d'abord s'appuyer sur le constat des importants écarts de développement (repérables à l'aide de différents indicateurs démographiques, sociaux, économiques) entre les Etats du nord d'une part, de l'est et du sud d'autre part de la Méditerranée. Il y a bien là un espace de clivage entre richesse et pauvreté. Toutefois cette opposition mérite d'être largement nuancée. Le versant européen comprend des régions pauvres (Balkans) et à l'inverse le versant méridional ou oriental présente différentes formes de richesse (Israël, Libye).

Ces contrastes de développement entre les deux rives de la Méditerranée sont à l'origine de *flux* de nature très variée mais fondamentalement dissymétriques : migrations temporaires ou définitives, de nature économique ou politique, déplacements touristiques, flux de marchandises, investissements financiers, échanges culturels. Les flux actuels s'inscrivent dans une longue tradition d'échanges favorisée par la présence maritime qui explique la forte *littoralisation* et l'abondance des villes portuaires.

L'interface méditerranéenne est cependant d'un type particulier dans la mesure où elle n'est pas linéaire (à la différence de la frontière Etats-Unis/Mexique) mais dédoublée, en associant une rive appartenant aux pays du Nord et une rive partie intégrante des pays du Sud, qui présentent certes quelques traits communs mais aussi beaucoup de différences.

L'interface méditerranéenne met également en contact l'Union européenne avec des pays en développement. Au départ plutôt centrée sur l'Europe rhénane, l'Union s'est en effet progressivement ouverte à des Etats européens du Sud (Péninsule ibérique, Grèce), puis à des îles méditerranéennes (Malte, Chypre). En attendant d'éventuels élargissements futurs, notamment vers la Turquie, l'UE développe, en particulier à la suite de la conférence de Barcelone en 1995, une politique de partenariat, favorable au libre échange, avec nombre de pays de la rive sud et est.

Le phénomène d'interface a des effets majeurs sur les sociétés et les territoires. La présentation de ce thème d'étude ne peut donc se réduire à une analyse démographique ou économique. A l'inverse une approche exhaustive des manifestations sociales et spatiales du phénomène d'interface n'est pas envisageable dans le temps imparti, tant leur diversité est grande. Dans le cadre de cette troisième partie du programme centrée sur les mondes en quête de développement, on s'appuiera donc sur un ou deux exemples choisis sur la rive Sud : une grande station balnéaire en Tunisie, l'urbanisation touristique littorale en Turquie, le développement des cultures irriguées pour l'exportation dans les plaines marocaines, les modifications de l'habitat rural grâce à l'argent des émigrés dans les montagnes maghrébines, etc.

Bibliographie

- Bethemont Jacques, *Géographie de la Méditerranée*, Armand Colin, 2000, coll. U, 313 p.
- Borne Dominique, Scheibling Jacques (dir.), *La Méditerranée*, Hachette, 2002, coll. Carré géographie, 256 p.
- Côte Marc, *Le Maghreb, La Documentation photographique*, n° 8002, La Documentation française, 1998
- Kayser Bernard, *Méditerranée. Une géographie de la fracture*, Encyclopédie de la Méditerranée, Edisud, 1996 [on peut aussi consulter les autres titres de cette *Encyclopédie*]
- Paulet Jean-Pierre, *La Méditerranée, richesses et mal-développement* in Lozato-Giotart Jean-Pierre (dir.), *La Méditerranée*, CNED-SEDES, 2001, 256 p.
- Commissariat au plan, *Le partenariat euro-méditerranéen*, La Documentation française, 2000.

Un État et un espace en recomposition : la Russie (4-5 h.)

La Russie actuelle est née en 1991 du démantèlement de l'URSS, Etat alors considéré comme développé. Le traitement de ce thème permet d'étudier les problèmes de re-développement, auquel est confronté ce nouvel Etat, engagé dans un long processus de recomposition.

La Russie, qui a perdu son statut de superpuissance, doit faire face, non sans difficultés, à de profondes mutations des structures politiques et économiques qui ont un impact spatial indéniable. Espace inédit, amputé à l'ouest et au sud, elle n'en reste pas moins un immense État, le plus vaste de la planète, mais ses frontières sont sensibles et leurs modifications amènent à penser différemment l'ouverture du pays sur l'extérieur. Engagée dans un processus de démocratisation fragile et ambigu, la Russie a conservé une structure fédérale mais le pouvoir central se trouve confronté à certaines minorités non russes, qui revendiquent leurs droits à l'émancipation, et doit aussi composer avec les pouvoirs régionaux.

Dans le cadre du passage d'une économie étatique à un libéralisme extrême, la crise des structures économiques (restructuration et reconversion des régions industrielles et des entreprises), la dégradation du système sanitaire ou du système de formation, l'importance de l'économie parallèle s'accompagnent du renforcement des clivages sociaux et d'une situation démographique préoccupante. Les activités économiques sont soumises aux règles du profit et de l'économie de marché ; il en résulte l'abandon entier de branches mais aussi le renouveau de certaines industries de consommation et paradoxalement le maintien de certaines entreprises publiques ou mixtes.

Cependant, la Russie présente des atouts. Elle dispose en particulier d'un formidable potentiel de matières premières et sources d'énergie dont l'exportation procure d'intéressantes devises. Mais la rente tirée de ces exportations n'encourage pas à investir dans les autres secteurs. C'est bien là tout le problème de l'insertion de la Russie dans le marché mondial. D'autre part, certains des gisements les plus accessibles, en partie gaspillés par une exploitation extensive, s'épuisent et la mise en valeur des ressources excentrées situées dans des milieux difficiles se heurte aux problèmes techniques et au manque d'investissements.

On assiste ainsi à une recomposition du territoire obéissant à des logiques nouvelles, celles du libéralisme et de la mondialisation. Le contraste spatial entre « centre » occidental et « périphérie » orientale s'en trouve renforcé. Ainsi, une grande partie de la Sibérie qui a vu les investissements se faire plus rares, connaît une véritable fuite de la population. Par opposition, la région centrale (région de Moscou jusqu'aux régions riveraines de la Volga), ouverte au reste du monde, attirant population, capitaux étrangers, centre du pouvoir politique et économique concentrant les trois quarts de la richesse du pays, bénéficie sans conteste de cette réorganisation de l'espace. D'autres espaces peuvent profiter de cette nouvelle donne. C'est, par exemple, la région de Saint-Pétersbourg, désormais seul véritable débouché maritime s'ouvrant sur l'espace économique Baltique-Mer du Nord ou certaines régions de production et de première transformation de matières premières exportées comme la Sibérie occidentale. Les régions méridionales peuvent aussi tirer profit de leur atout climatique. D'autres recompositions notamment liées à « l'effet frontière » commencent à s'observer à la frontière avec l'Ukraine ou encore dans l'extrême Sud de la façade Pacifique qui peut bénéficier de la proximité de l'aire d'Asie orientale en pleine croissance.

Mais la mise en valeur reste gênée par la situation financière du pays, par le goulet d'étranglement que représentent les transports et par les déséquilibres d'une armature urbaine qui manque en particulier d'un réseau de métropoles régionales, nécessaire à une maîtrise efficace du territoire.

Bibliographie

- Radvanyi Jean, *La Nouvelle Russie*, Armand Colin, 2000, coll. U, 418 p.
- Radvanyi Jean (dir.), *La Fédération de Russie*, in *Les Etats postsoviétiques*, Armand Colin, 2003, coll. U, 240 p.(p. 93-112).